

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010468 – AMR 37/008/01

Action complémentaire sur l'AU 169/01 (AMR 37/007/01 du 6 juillet 2001)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT / HOMICIDE ILLÉGAL

HONDURAS Personne tuée : Carlos Roberto Flores

Dirigeants communautaires : José de la Cruz Flores, José Braulio Zúñiga, Orlando Najera, Javier Padilla, Orlando Santos, Javier Cardona, Isidro Zúñiga Guillermo Espinal, Ramón Zúñiga, Issac Chirinos, Gilberto Flores, Enemecio Veliz et Rafael de Jesús Ulloa

les autres membres des communautés de la municipalité de Gualaco, située dans le département d'Olancho

la famille de Carlos Roberto Flores : Rosa Elvira Flores (f) et Martín de Jesus Solís (ses parents), sa femme et leurs deux enfants, âgés de 3 et 5 ans

Nouvelles personnes menacées : des manifestants protestant contre le meurtre de Carlos Roberto Flores

Londres, le 19 juillet 2001

D'après les informations recueillies, la police a fait un usage abusif de la force à Tegucigalpa, la capitale du Honduras, contre des manifestants qui protestaient contre le meurtre de Carlos Roberto Flores, et blessé au moins 30 personnes. Amnesty International est préoccupée par la sécurité des quelque 300 contestataires qui poursuivent leur manifestation silencieuse devant le bâtiment du *Congreso Nacional* (Congrès national).

Le 4 juillet, un groupe d'habitants de la municipalité de Gualaco ont entamé une manifestation silencieuse devant le bâtiment du *Congreso Nacional*, à Tegucigalpa, pour dénoncer le meurtre de Carlos Roberto Flores et l'immobilisme du gouvernement face aux agissements d'Energisa, la société productrice d'énergie dont les agents de sécurité auraient tué ce dirigeant communautaire. Des hommes, des femmes et des enfants ont participé à ce mouvement de protestation, notamment la femme de Carlos Roberto Flores, qui est enceinte de sept mois environ.

Aux premières heures du jour (vers 00 h 35), le 18 juillet, un groupe d'une cinquantaine de policiers, dont le nombre a ensuite plus que doublé, est arrivé sur les lieux de la manifestation. Les forces de l'ordre ont tenté de disperser la foule. D'après les informations recueillies, certains policiers ont fait preuve de retenue dans le cadre de leur intervention. Néanmoins, la majorité d'entre eux sont devenus de plus en plus violents et ont frappé les contestataires à coups de matraque. Dilcia, une petite fille de quatre ans, était en pleurs lorsqu'elle a déclaré à un témoin qu'elle avait été frappée au ventre par un membre des forces de l'ordre. La femme de Carlos Roberto Flores a dû être hospitalisée après avoir été malmenée, car elle semblait sur le point d'accoucher prématurément.

Plus tard dans la journée, juste après midi, la police a de nouveau tenté de disperser les manifestants en utilisant du gaz lacrymogène, des canons à eau et des matraques. Cet accrochage a fait une trentaine de blessés parmi les contestataires. De nombreux manifestants, dont certains étaient blessés, ont été placés en garde en vue. Des organisations non gouvernementales (ONG) locales ont réussi à faire libérer certains des contestataires blessés et les ont conduits à l'hôpital.

Un groupe de nombreux indigènes, qui se rendaient à Tegucigalpa en vue d'y soutenir les manifestants, ont été empêchés par la police d'atteindre la capitale. Certains d'entre eux ont réussi à se joindre au mouvement de protestation par la suite, et ils ont également été victimes de brutalités policières.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou en français) :

- dites-vous préoccupé par les informations selon lesquelles la police a fait un usage abusif de la force contre des manifestants qui protestaient contre le meurtre de Carlos Roberto Flores, et appelez les autorités à veiller à ce qu'ils ne soient plus maltraités ;
- demandez instamment que la police respecte le droit de tout individu de manifester pacifiquement, tel qu'il est garanti par les normes internationales et la Constitution hondurienne ;
- exhortez les autorités à ouvrir dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et impartiale sur le meurtre de Carlos Roberto Flores, ainsi que sur les menaces dont les communautés de la municipalité de Gualaco et leurs dirigeants ont apparemment été les cibles, à rendre publics les résultats de ces investigations, et à traduire en justice les responsables présumés ;
- appelez les autorités à libérer immédiatement les personnes arrêtées, à moins qu'elles ne soient inculpées d'infractions prévues par la loi ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive soit menée sur le comportement de la police à l'égard de ces manifestants pacifiques.

APPELS À :

Président de la République :

S. E. Carlos Roberto Flores Facussé
Presidente de la República de Honduras
Casa Presidencial
Boulevard Juan Pablo Segundo
Palacio José Cecilio del Valle
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : Presidente, Tegucigalpa, Honduras

Fax : + 504 234 1484

Courriers électroniques : law_bureau@hotmail.com

Formule d'appel : *Señor Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

Procureur général :

Dr. Roy Edmundo Medina
Fiscal General de la República
Fiscalía General, Ministerio Público
Edificio Castillo Poujol, 4 Avd,
Colonia Palmira, Boulevard Morazán
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : Fiscal General, Tegucigalpa, Honduras

Fax : + 504 239 3698 (l'obtention de cette ligne peut s'avérer difficile)

Formule d'appel : *Señor Fiscal General*, / Monsieur le Procureur général,

Ministre de la Sécurité :

Dr. Gautama Fonseca
Ministro de Seguridad
Ministerio de Seguridad
Tegucigalpa, Honduras

Télégrammes : Ministro Seguridad, Tegucigalpa, Honduras

Fax : + 504 238 0238

Formule d'appel : *Señor Ministro*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains :

Coordinadora Nacional Contra la Impunidad
Apartado Postal 1243
Tegucigalpa, Honduras

Commissaire national pour la protection des droits humains :

Dr. Leo Valladares Lanza
Comisionado Nacional de Protección de los Derechos Humanos
Avda. La Paz No. 2444, Contiguo a Galerías La Paz
Tegucigalpa, Honduras

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Honduras dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 30 AOÛT 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org